

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 17 novembre 2020

Monsieur Roland GIBERTI, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 87 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Patrick AMICO - Christian AMIRATY - Sophie ARRIGHI - Mireille BALLETTI - Marie BATOUX - Nassera BENMARNIA - Julien BERTEI - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Corinne BIRGIN - Sarah BOUALEM - Romain BRUMENT - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - Martin CARVALHO - Roland CAZZOLA - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Lyece CHOULAK - Jean-Marc COPPOLA - Sandrine D'ANGIO - Lionel DE CALA - Arnaud DROUOT - Cédric DUDIEUZERE - Claude FERCHAT - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHER - David GALTIER - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Sophie GRECH - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Prune HELFTER-NOAH - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Sébastien JIBRAYEL - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Pierre LAGET - Eric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Pierre LEMERY - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Maxime MARCHAND - Marie MARTINOD - Caroline MAURIN - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Franck OHANESSIAN - Yannick OHANESSIAN - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Catherine PILA - Jocelyne POMMIER - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Didier REAULT - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Pauline ROSSELL - Georges ROSSO - Laure ROVERA - Lionel ROYER-PERREAUT - Jean-Yves SAYAG - Laurence SEMERDJIAN - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Catherine VESTIEU - Anne VIAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Marion BAREILLE représentée par Romain BRUMENT - Sabine BERNASCONI représentée par Laurent SIMON - Doudja BOUKRINE représentée par Camélia MAKHLOUFI - Nadia BOULAINSEUR représentée par Gilbert SPINELLI - Valérie BOYER représentée par Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Marc DEL GRAZIA représenté par Jean-Pierre GIORGI - Olivia FORTIN représentée par Sophie GUERARD - Audrey GARINO représentée par Jean-Marc COPPOLA - Anne MEILHAC représentée par Jean-Marc SIGNES - Hervé MENCHON représenté par Christine JUSTE - André MOLINO représenté par Michel ILLAC - Yves MORAINE représenté par Laure-Agnès CARADEC - Benoît PAYAN représenté par Joël CANICAVE - Julien RAVIER représenté par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Michèle RUBIROLA représentée par Pierre HUGUET - Guy TEISSIER représenté par Patrick PAPPALARDO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Franck ALLISIO - Gérard AZIBI - Sébastien BARLES - Mireille BENEDETTI - Patrick BORE - René-Francis CARPENTIER - Mathilde CHABOCHE - Bernard DEFLESSELLES - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bruno GILLES - Anthony KREHMEIER - Bernard MARANDAT - Sandrine MAUREL - Eric MERY - Férouz MOKHTARI - Didier PARAKIAN - Marine PUSTORINO-DURAND - Stéphane RAVIER - Denis ROSSI - Eric SEMERDJIAN - Aïcha SIF - Nathalie TESSIER - Ulrike WIRMINGHAUS.

Signé le 17 Novembre 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 11 décembre 2020

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

HN 001-139/20/CT

■ CT1 - Composition des commissions de travail et d'étude du Conseil de Territoire Marseille Provence - Modifications **DAJA 20/18899/CT**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Par délibération HN 009-28 /07/20CT du 28 juillet 2020, neuf commissions permanentes de travail et d'étude ont été créées afin d'étudier les questions soumises au Conseil de Territoire :

Finances - Etat spécial de territoire.
Habitat - Politique de la Ville.
Développement durable - Environnement - Biodiversité - Agriculture.
Urbanisme - Aménagement.
Voirie - Mobilité.
Propreté - Déchets.
Eau - Assainissement.
Tourisme - Culture - Equipements Sportifs et de loisirs - Développement économique - Emploi et numérique.
Ports - Nautisme.

La composition de ces différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus. Par délibération HN 001-103 /20/CT du 13 octobre 2020, la composition de ces commissions a été approuvée. Chaque commission comprend quatorze membres.

Le présent rapport a pour objet d'apporter une modification dans la composition des commissions Habitat-Politique de la Ville et Voirie-Mobilité. Par ailleurs il convient de remplacer au sein de la commission Ports-Nautisme Monsieur Jean-Marc BLOQUEL démissionnaire, par monsieur Grégory PANAGOUDIS.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-22 ;
- Le procès-verbal de l'élection du 15 Juillet 2020 de Monsieur Roland GIBERTI en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;

Signé le 17 Novembre 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 11 décembre 2020

- La délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence HN 004-8076/20/CM du 17 Juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.
- La délibération du Conseil de Territoire Marseille Provence HN009-28 /07/20CT du 28 juillet 2020 ;
- La délibération du Conseil de Territoire Marseille Provence HN 001-103 /20/CT du 13 octobre 2020 ;

OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,

Entendues les conclusions du rapporteur,

CONSIDERANT

- L'intérêt qui s'attache à la création de commissions de travail et d'étude chargées d'étudier les dossiers soumis au Conseil de Territoire.

DELIBERE

Article 1 :

Sont désignés membres de la Commission Habitat - Politique de la Ville :
Valérie BOYER ; Romain BRUMENT ; Patrick PAPPALARDO ; Lionel ROYER-PERREAUT ; Denis ROSSI ; Christian AMIRATY ; Patrick AMICO ; Marie BATOUX ; Nadia BOULAINSEUR ; Audrey GARINO ; Samia GHALI ; Eric SEMERDJIAN ; Nathalie TESSIER ; Sandrine D'ANGIO.

Article 2 :

Sont désignés membres de la Commission Voirie - Mobilité :
Solange BIAGGI ; Camélia MAKHLOUFI ; Catherine PILA ; Roland GIBERTI ; Patrick GHIGONETTO ; Marc DEL GRAZIA ; Roland CAZZOLA ; Sébastien JIBRAYEL ; Pierre HUGUET ; Pierre LEMERY ; Anne MEILHAC ; André MOLINO ; Georges ROSSO ; Cédric DUDIEUZERE.

Article 3 :

Sont désignés membres de la Commission Ports-Nautisme :
Sophie ARRIGHI ; Sabine BERNASCONI ; Corinne BIRGIN ; Grégory PANAGOUDIS ; Eric LE DISSES ; Didier REAULT ; Jean-Baptiste RIVOALLAN ; Patrick BORE ; Claude PICCIRILLO ; Sophie GUERARD ; Cédric JOUVE ; Anne VIAL ; Michel ILLAC ; Bernard MARANDAT.

Article 4 :

Les autres dispositions de la délibération HN 001-103 /20/CT du 13 octobre 2020 sont inchangées.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence

Roland GIBERTI